

« FEMME AVENIR »

Les Médiations, la Médiation

Depuis des siècles, **la plupart des communautés humaines** se sont efforcées pour résoudre leurs différends, **d'organiser l'intervention d'un arbitre, d'un tiers neutre et indépendant**, capable d'amener les parties en conflit à se rencontrer et à se parler pour surmonter leurs divergences.

Le mot « **médiation** » remonte aux temps les plus anciens puisqu'il était déjà inscrit sur les tablettes sumériennes, il y a 5000 ans ; **il signifiait, le lien à rétablir entre Dieu et les hommes** et à l'époque, **ce lien ne pouvait qu'être perdu et non pas inexistant**, car il était inconcevable d'être dans la seule dépendance de la loi naturelle, loi trop souvent injuste et source de souffrance.

Ainsi, **la dimension surnaturelle a-t-elle très tôt appartenu, dans l'histoire de l'humanité**, à la réalité quotidienne.

De la palabre africaine aux assemblées de gentilshommes et de clercs chargés dans le royaume de France du règlement des litiges, les voies de la médiation ont été multiples ; **gages de souplesse et de cohésion, elles ont constitué dans toutes les sociétés de véritables soupapes de sécurité.**

Historiquement, dans la longue évolution de la langue française, ce n'est **qu'au XVI siècle que le mot « médiation » prend sa valeur moderne « d'entremise » destinée à concilier des personnes, des parties**, d'abord dans le domaine religieux dans une relation entre l'homme et Dieu puis, ensuite dans un champ plus large et tout particulièrement, en diplomatie.

Quant au « médiateur », le mot a connu le même développement ; il est apparu en français dans un emploi spécialisé en théologie chrétienne, Jésus étant dit « médiateur » entre Dieu et l'homme, puis il a pris un sens plus général de : « personne qui s'entremet pour effectuer un accord ».

Notre dictionnaire précise que ce mot est issu du latin : *mediare* qui signifie « être au milieu », qui s'entremet pour mener un accord entre 2 ou plusieurs personnes: médiateurs de paix, puissance médiatrice.

Plus généralement on situe au début du XVIII siècle l'origine du premier « ombudsman » créé par le Roi de Suède.

Cette institution mettra deux siècles à s'implanter en Europe : en 1967 en Grande-Bretagne, en France, la loi du 3 janvier 1973 a jeté les bases d'une institution originale: le Médiateur de la République. Dans ce contexte, le médiateur est le fonctionnaire qui joue le rôle d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les particuliers ceux-ci pouvant lui exprimer leurs revendications concernant le fonctionnement de l'administration.

En 1998, titulaire de cette charge, Monsieur Jacques Pelletier constate que « nous assistons aujourd'hui à une véritable explosion de la demande de médiation, aucune sphère de la société ne restant à l'écart de ce mouvement, qu'il s'agisse des services publics et privés, de la vie de quartier, de l'école, de la vie en famille... »

Mais, pourquoi cette demande de médiation aujourd'hui?

La complexité croissante du monde qui nous entoure est une première explication: inflation des règles applicables, instabilité des normes juridiques, multiplication des procédures...

L'évolution technologique rapide et complexe a semé d'embûches les démarches les plus anodines de la vie quotidienne: consulter le fichier informatique d'une bibliothèque, acheter un billet de train en dehors des heures d'ouverture, obtenir un renseignement téléphonique...

Là, comme ailleurs, l'accompagnement d'un tiers, guide expérimenté est devenu indispensable.

Mais plus encore, et au-delà de la complexité qui a fait irruption dans notre univers quotidien, le besoin de médiation témoigne aussi des tensions et déchirures croissantes qui fragilisent et fragmentent gravement le tissu social.

Dans notre société qui s'interroge sur son identité et qui en constate concrètement le délitement au quotidien, dans notre société qui a perdu **car non transmis, voire a rejeté ses repères ses cadres et ses valeurs,** la famille, l'école, les institutions comme les églises, les syndicats, les partis politiques ont été impuissants car tous dévalorisés, à répondre au défi de la violence quotidienne qui la déstabilise et, ces trente dernières années ont démontré leurs **limites en terme d'efficacité.**

Or, le monde, la France ne peuvent vivre sans ordre si nous ne voulons pas tomber dans le chaos ; mais de quel ordre s'agit-il? D'une décision imposée pour retrouver un ordre désirable pour la société ou bien, de réponses à trouver **pour rétablir ce qui est juste.**

S'il existe un réel danger pour la France de s'exposer à une judiciarisation excessive des rapports sociaux et à une psychologisation abusive de la souffrance, l'on ne peut rester sourd au besoin croissant de justice et d'équité réclamé par nos concitoyens.

Alors, que faire et comment?

« **C'est pas juste** » ; tel est le cri de l'enfant lorsqu'il reçoit une part plus petite du gâteau que celle donnée à sa sœur ; **tel est le cri de l'adulte** quand il se sent lésé et cherche à obtenir réparation.

C'est là une aspiration naturelle à rétablir l'ordre des choses qui habitent l'homme depuis l'histoire des origines, le moteur essentiel de nos comportements **car, sans justice, la paix n'existe pas** ; pour Aristote, la justice n'était-elle pas intimement liée au bonheur !

Dans cette introduction, nous venons d'évoquer les deux grands champs d'intervention de la médiation:

- celui de la médiation institutionnelle, médiation pour faire lien, communiquer, ou aider à la communication, à la **compréhension d'un dossier** et prévenir, voire apaiser le litige voire le conflit qu'il a engendré.

- celui de la médiation inter personnelle que nous appellerons « **médiation humaniste** » pour mieux la distinguer de la précédente, laquelle **va offrir un espace et un temps** pour parvenir au dialogue, à deux ou à plusieurs protagonistes **lesquels auront ainsi la possibilité de chercher et de trouver eux-mêmes** les voies de transformation de la situation conflictuelle.

Aujourd'hui, nous venons de le constater, le même mot de médiateur est utilisé pour désigner des personnes qui dans la réalité interviennent dans des champs très différents, avec des objectifs différents, donc des compétences, savoirs faire et savoir être ontologiquement différents **d'où la complexité à se repérer dans ce monde confus de la médiation** quand, par ailleurs, certains se présentent comme médiateurs **mais interviennent en réalité comme arbitres, conciliateurs, voire négociateurs ; j'ajouterai qu'il y a très souvent** (trop souvent !), **une grande confusion concernant les approches** mais aussi **un manque sérieux de formation.**

Concrètement, dans le premier cas, celui de la médiation institutionnelle, il s'agit d'activités de médiation permettant par exemple de rendre plus accessible le fonctionnement d'une institution, de faciliter le lien entre des personnes d'appartenance culturelle différente, de préserver le lien social dans un quartier ou de prévenir les conflits dans l'espace public:

Médiateur de la République et ses délégués départementaux et délégués de proximité, Médiateurs de la CAF, de la SNCF, de la Poste, des banques, des municipalités, de l'Éducation Nationale, de l'Académie, tout le champ de la médiation sociale avec l'accès au Droit, les associations d'Aide aux victimes, les médiateurs sociaux et culturels, les agents locaux de médiation sociale, correspondants de nuit, de quartier...

Dans ces domaines, le médiateur opère pour le compte d'une institution ou d'un organisme **afin d'aider** la personne à se repérer dans les démarches à accomplir, à surmonter une difficulté administrative ; **d'autres fois, le rôle du médiateur consistera** à « construire le contact », à engager la relation « pour faire lien, communiquer, aider à la communication » pour prévenir la rupture du lien social et les conflits: c'est la médiation sociale.

Cette fonction spécifique de « communication » est de nature fondamentalement différente de celle du médiateur appelé à intervenir lors d'une situation de conflit interpersonnel.

Dans le second cas, la médiation est alors entendue en tant que **processus de transformation des situations conflictuelles interpersonnelles** : elle peut intervenir **hors champ judiciaire,** on la nommera alors « médiation conventionnelle » **ou à l'occasion d'une procédure** pénale, civile ou commerciale; il s'agira alors de « médiation judiciaire ».

Le processus mis en œuvre au cours de la rencontre de médiation pénale ou conventionnelle face à un conflit inter personnel est identique, comme la formation du médiateur.

D'aussi loin dans le temps que remontent nos connaissances, nous pouvons affirmer que les malentendus, les désaccords, les litiges et les conflits appartiennent à l'expérience humaine ; ils sont le fruit de notre réalité : nos différences, nos contradictions, nos interprétations et jugements, pour résumer, de notre complexité humaine mais aussi de l'immense richesse qui est en chacun.

Or ces malentendus, ces désaccords, ces litiges, ces conflits génèrent un mal-être, de la peur, de la colère voire de la violence contre soi ou contre l'autre, bref, de la souffrance.

Quelle est l'origine de la médiation humaniste en France ?

Elle n'est pas un outil ou une technique importés du Canada ou des États-Unis ; **elle est née dans les années 1980** à partir d'une réflexion à laquelle participait Mme Jacqueline Morineau, à l'initiative du Ministère de la Justice, **sur un mode alternatif à trouver pour répondre aux plaintes des justiciables dont les attentes allaient très souvent bien au-delà de la réponse donnée par les juridictions.**

Il faut souligner le courage de l'institution judiciaire qui a osé tenter l'aventure de ce nouveau mode de régulation des rapports humains, complémentaire aux formes traditionnelles reposant sur le jugement, **en acceptant que le processus de médiation soit expérimenté dans un 1^{er} temps, au Parquet de Paris, dès 1984.**

C'est pour répondre plus largement à cette mission qu'a été créé le CMFM, association loi de 1901, à but humanitaire et à l'origine de la médiation humaniste en France. **Je rappellerais qu'environ 10 ans plus tard, soit en 1993, la médiation pénale sera intégrée aux codes pénal et de procédure pénale et son usage mis en œuvre dans les parquets** avec plus ou moins de bonheur, la grande difficulté étant pour les procureurs de **trouver des médiateurs sérieusement formés à cette pratique, la bonne volonté, le bon cœur ou les connaissances juridiques n'étant pas suffisants.**

Plus de 28 années de pratique de la médiation **ont permis d'identifier les demandes et les besoins des personnes** en conflit (médians) et pour y répondre, **d'élaborer une approche spécifique** qui s'est construite dans le cadre d'une réflexion philosophique que nous appellerons: « l'esprit de la médiation ».

L'élaboration et l'évolution de ce processus ont été organiques prenant forme pour répondre à la réalité de la demande des plaignants rencontrés sur le terrain ; **il ne s'agit donc pas de l'application d'une théorie ou d'une méthode** mais de la seule **utilisation d'un bon sens lié aux fondements de notre pensée dans ses sources philosophiques classiques.**

Je rappelle que le processus de médiation a **pour objectif d'essayer de mieux répondre à la souffrance des parties en conflit, de les accompagner pour retrouver la paix.**

De tout temps, **les hommes ont réfléchi pour essayer d'acquérir une certaine sagesse et échapper aux dysfonctionnements de leur conduite. La fameuse inscription « connais-toi toi-même »** au fronton du temple d'Apollon à Delphes **peut servir de point de départ pour mieux appréhender le processus de médiation.**

La quête de la vérité est le premier pas vers cette connaissance. « j'ai raison, l'autre a tort, je demande que ma vérité soit proclamée ».

Or, il n'est jamais de situation quand l'un est tout blanc et l'autre tout noir, chacun possède « sa » vérité, souvent en contradiction avec celle de l'autre.

Il faut alors accepter de découvrir que « ma vérité » est relative, à ne pas confondre avec « la Vérité » qui est de l'ordre de l'absolu et n'appartient pas aux hommes.

À ce point, **nous rencontrons une différence fondamentale avec l'action de la justice** laquelle s'attache à établir une vérité à partir des faits quand, au contraire, **ces faits sont de préférence écartés dans la médiation car ils ne sont que le prétexte à ce qui se cache derrière.**

C'est cette vérité cachée qui a besoin d'être nommée, mais pour y accéder **il faut oser** donner sa place à la souffrance.

La souffrance est la première réalité exprimée par les protagonistes et **il est vital qu'elle soit reconnue** ; reconnaître sa souffrance, c'est déjà faire preuve d'humilité, car l'amour propre la dissimule très souvent.

La rencontre de médiation, c'est un temps de vérité, car chacun se dévoile face à l'autre dans la nudité de ses sentiments **et nous sortons alors de la raison raisonnante qui a pour objectif de détruire l'autre.**

Deux êtres humains, deux personnes peuvent alors se rencontrer dans leur faiblesse, se découvrir individuellement et découvrir l'autre, une nouvelle image peut jaillir alors qui va ouvrir vers un éclairage différent de la relation ; **ce cheminement vers la connaissance de soi de chacun des médians va ouvrir la porte à un changement d'attitude réciproque.**

Sortir de l'illusion des mensonges que nous nous sommes créés sur nous-même, des chaînes de nos passions qui nous rendent esclaves, **c'est un chemin sans fin, mais, le plus important est de s'y engager et c'est ce que propose la rencontre de médiation.**

Rappelons qu'en grec, le même mot « patire » signifie **passion et souffrance** et ayons toujours présent à l'esprit le **fameux mythe de la caverne** de Platon qui **nous a transmis cette réalité d'un combat éternel de l'homme avec lui-même.**

Hé bien, une rencontre de médiation est ce champ de bataille pour prendre conscience et vivre ce combat, car le combat est finalement toujours avec soi-même ; la médiation permet de prendre conscience de cette réalité, elle ouvre des portes **pour commencer à cheminer vers la vérité avec une nouvelle conscience de soi.**

UNE MÉDIATION.

Formellement, la médiation est la rencontre librement consentie entre des parties qu'un différend oppose, et ceci en présence d'une tierce partie indépendante **dont l'unique rôle est de faciliter**, dans la neutralité et l'impartialité, l'émergence d'un consensus entre les parties opposées. C'est une définition largement partagée par tous les acteurs de la médiation inter personnelle.

Un jour, j'ai reçu avec deux autres médiateurs (nous travaillons toujours en co-médiation) deux hommes, dont l'un avait porté plainte pour coups et blessures. Facteur, il livrait des colis avec sa petite fourgonnette. Par ses arrêts fréquents, il avait beaucoup gêné un conducteur pressé derrière lui qui, n'en pouvant plus, est sorti de sa voiture avec une barre de fer et lui en a donné un coup. « L'agresseur », un Asiatique, est arrivé à la médiation très calme, reconnaissant son geste, prêt à réparer ; le facteur était lui fou de rage et il demandait une réparation matérielle démesurée.

Après de longs échanges houleux, un médiateur a donné la parole au facteur sur son métier. Immédiatement son ton a changé, il a dit sa fierté d'être fonctionnaire, d'avoir été intégré dans l'organisme public de La Poste ; enfant abandonné, pupille de la nation, il avait eu un passé chaotique et avait « failli quitter le droit chemin », ce qui avait été le cas de plusieurs de ses camarades.

Un autre médiateur a donné la parole au mis en cause sur son arrivée en France. Celui-ci évoqua son combat pour survivre et arriver enfin à la terre promise. Les deux hommes se sont retrouvés dans leur combat et leur souffrance, c'était le même combat pour survivre, ils devenaient « frères d'armes » !

À ce point des échanges, le facteur avait perdu toute agressivité, il ne cherchait plus de réparation ; l'Asiatique voulait absolument réparer. Finalement le facteur accepta une modeste somme d'argent qu'il décida de donner à la Poste en gratitude de l'avoir accueilli chez elle.

La morale de cette histoire est révélatrice de la transformation opérée au cours de la rencontre : la colère et la haine vengeresses ont pu se transformer. Quand le facteur a été reconnu dans son courage, sa dignité, son honneur et son aspiration à tout ce qui est le plus noble, il s'est senti relié aux mêmes aspirations que celles de l'Asiatique. Tous deux ont pu se retrouver dans leurs valeurs les plus élevées, qui ont conduit au pardon et au geste de générosité du facteur.

Le temps d'une médiation, le facteur avait découvert le héros en lui ; il a quitté la salle de médiation la tête haute et l'Asiatique apaisé, car il avait pu réparer. Les deux hommes sont repartis ensemble pour prendre un verre au café du coin.

L'étude des situations de conflit a très clairement démontré que le conflit est toujours lié au chaos émotionnel des personnes.

L'expression par chacun de ses émotions a **donné place à la libération d'un cri intérieur** qui va leur permettre de cheminer vers la reconnaissance d'une souffrance souvent réciproque ; c'est pour chacun un **chemin de vérité qui va le conduire vers de nouvelles prises de conscience lesquelles amènent à un questionnement**: d'où viennent cette blessure intérieure, ce vide insupportable, cette peur de la solitude par exemple.

Les médiateurs peuvent alors commencer à dépasser la dimension des émotions et **toucher au niveau de l'être ; face au désarroi, un nouveau langage peut naître, celui de l'âme, celui des aspirations à la vérité, à la justice, à la liberté, à la dignité ...**

Un nouveau niveau de conscience, celui des valeurs, prend alors sa place.

Les protagonistes, peut-être pour la première fois au cours de la médiation (qu'elle soit pénale ou judiciaire ou conventionnelle), vont partager des mots qui ne les mettent plus en opposition mais au contraire les rapprochent.

C'est seulement lorsque l'on peut dépasser le niveau émotionnel pour toucher à celui des valeurs, **que se révèle la personne dans sa dimension la plus élevée, celle qui s'ouvre à la dimension spirituelle.**

L'aspiration à ces valeurs existe en beaucoup d'entre nous, mais, aujourd'hui, ces valeurs n'ont pas d'espace pour être nommées.

Une fois reconnues, **elles peuvent être identifiées comme appartenant à un autre niveau que celui de la psyché, celui de l'esprit d'où la lumière peut jaillir, d'où la paix et le bonheur tellement désirés peuvent naître.** C'est à ce niveau-là que les parties peuvent se rejoindre, car, finalement, chacun cherche la même chose: être en harmonie avec soi-même et avec les autres.

La constatation de ce passage d'un niveau de conscience à un autre est fondamentale, car, aujourd'hui nous essayons de résoudre nos désordres relationnels personnels ou collectifs par la psychanalyse, la psychologie, et toutes les formes de psychothérapie qui le plus souvent n'ouvrent pas à l'étape essentielle, **celle du niveau spirituel là seulement où l'âme peut se guérir.**

Le temps de la médiation répare et élève l'homme dans son unité, corps âme et esprit selon la conception ternaire de l'homme des philosophes de l'Antiquité, elle le fait grandir.

La formation du médiateur est bien sûr une nécessité et tout particulièrement pour celui appelé à intervenir en médiation interpersonnelle et sa formation ne peut se résumer à quelques recettes comportementalistes, à quelques outils d'écoute et de reformulation des propos...

En effet, le médiateur-stagiaire va devoir lui aussi accepter de mieux se connaître, de modifier son regard sur lui-même et sa relation aux autres, tout un cheminement jamais terminé...

Le rôle et la formation du médiateur.

Les médiateurs sont au cours d'une rencontre de médiation le chaînon nécessaire pour la transmission de la parole ; ils ont appris au cours de leur formation, à suivre l'intuition qui vient de l'intelligence du cœur et non du mental, **ils ont lâché toute prétention à réaliser leur propre volonté pour résoudre le conflit et n'ont aucun projet sur les personnes.**

Ils n'essaient pas de chercher à comprendre le pourquoi et le comment de la situation, ils ne jugent pas et ne conseillent pas. **Ils sont seulement des passeurs qui ouvrent à la dimension de l'être** pour permettre à chacun des protagonistes de cheminer vers sa vérité.

Leur formation est pratique, fondée sur des mises en situation à partir de conflits vécus et proposés par les stagiaires.

Les médiateurs doivent apprendre à accueillir le conflit, la souffrance, tout en demeurant émotionnellement indépendants, apprendre à mobiliser une certaine qualité d'écoute, de contact et d'intuition, apprendre à accompagner les parties dans un processus de transformation.

Pour ce faire, ils développeront le savoir-être puis le savoir-faire du médiateur en acquérant les fondements de l'écoute empathique, en apprenant à dégager les causes sous-jacentes des conflits **et à accueillir le conflit dans la perspective d'une demande de reconnaissance pour chacun des médiateurs.**

Parallèlement, le stagiaire va découvrir au cours de sa formation, les fondements théoriques et pratiques de la médiation et peu à peu pourra saisir la pertinence de son application aux différents contextes des relations humaines : famille, école, rapports de voisinage... **et découvrir l'utilité possible des compétences du médiateur dans le cadre de différentes actions et projets professionnels.**

Cette formation est ouverte à tout public.

L'esprit de la médiation, un projet de société ?

Très vite, dès les années 1990, cette formation a dépassé le cadre de la stricte rencontre de médiation ; **véritable voie de prévention, de transformation et d'apaisement des situations conflictuelles**, notamment quand elle est utilisée très tôt, **la médiation peut éviter le recours aux soins et à la Justice** ; aussi pouvons-nous affirmer depuis près de trente ans d'exercice qu'elle a toute sa place **dans un projet de société qui défend la dignité de la personne et sa responsabilisation.**

C'est ainsi qu'ont été multipliées depuis ces années, **pour apprendre à réinstaurer le dialogue**, les interventions de formation dans les secteurs les plus divers :

scolaires et sociaux avec des formations proposées en collèges pour les adultes et les élèves qui pourront à cette occasion intérioriser les valeurs (et non les apprendre par cœur en cours de « morale » !... en services sociaux mais également à l'hôpital, en services d'accueil, en entreprises, dans les groupes immobiliers, en Afrique pour former des responsables d'associations paysannes, dans les Balkans dans le cadre d'un projet européen de formation à la paix de jeunes Serbes et Albanais, en Italie où s'est développée également la médiation humaniste même dans le milieu universitaire...

Dans le dessein de faire vivre le dialogue, voie qui a prouvé son efficacité pour anticiper ou répondre à l'acte de violence, cette formation à l'esprit de la médiation devrait être incluse dans les formations initiales et continues des professionnels intervenant dans le domaine scolaire et social et dans toute formation où la relation à l'autre est quotidienne mais également proposée aux élèves et étudiants.

Face à une société malade, constituée de **tant de personnes infirmes de leur incomplétude**, oscillant entre une psyché désorientée et confuse et un corps souvent malade du déséquilibre de la psyché, **bien modestement pourquoi ne pas ajouter la voie de la médiation** pour répondre à la détresse existentielle de nos contemporains qui se traduit par tant de situations tragiques et pour la France, à s'interroger sur sa propre existence ?

En effet, que constatons-nous depuis tant d'années ?

Il est difficile de ne pas reconnaître combien la dimension spirituelle a disparu aujourd'hui au profit de la psyché ; on croit pouvoir tout expliquer et même guérir en se concentrant sur le bon ou le mauvais fonctionnement de cette dernière depuis des dizaines d'années avec les résultats que l'on connaît !

Mais, c'est ignorer que de tout temps, pour trouver le sens de la vie : « qui suis-je, où vais-je, pourquoi suis-je là, qu'est-ce que je fais de ma vie ? », l'homme a cherché à se relier à sa dimension la plus profonde, la dimension ontologique.

Le vide spirituel lié au rejet des religions a laissé un abîme source de toute aliénation ; aujourd'hui, la domination du matérialisme et de l'éphémère dévore et anesthésie l'homme qui a besoin de pouvoir prendre conscience de ses conditionnements sociaux, de sa paralysie pour pouvoir s'en extraire.

La dimension de l'esprit reste souvent une intuition, voire une aspiration non nommée, et nous avons oublié le langage qui peut nous y relier : la parole qui parle à l'âme. **Quelle surprise pour les plaignants mais aussi pour les stagiaires de découvrir au cours des médiations**, en dehors de toute croyance ou référence religieuses, qu'ils ont en eux une dimension autre, plus profonde que celle de la psyché **qu'ils peuvent s'y reposer et se rencontrer non plus dans les tortures émotionnelles mais à travers leurs valeurs les plus élevées.**

À la question : « l'esprit de la médiation est-il un projet de société ? », Femme Avenir répond « oui ».

La réalité des résultats est expérimentalement démontrée et concrètement prouvée. L'esprit de la médiation est un apprentissage qui ne finit jamais, qui peut être refusé, chacun conservant sa totale liberté de faire ou non ce choix. Véritable « parcours éducatif » fondé sur la réalité de chacun, son histoire, son environnement, il ouvre à la connaissance de soi et de la relation à l'autre, dans le respect de la personne.

On peut ainsi affirmer, par expérience, que cette formation dans le cadre scolaire risque d'être plus efficace que les cours de morale proposés par l'actuel Ministre de l'Éducation Nationale, car elle ouvre à l'intériorisation des valeurs, résultat auquel les seuls discours, même les plus enrichissants et sérieux ne parviendront jamais...

La question aujourd'hui va au-delà de ce processus qui fait ses preuves depuis près de 30 ans; la question est plutôt de savoir aujourd'hui, qui va oser le proposer.

Nous, à FEMME AVENIR, avons réfléchi et continuons notre réflexion par rapport aux projets concrets qui pourraient être proposés aux élus municipaux, conseillers généraux et nationaux, aux établissements scolaires de vos enfants ou à d'autres structures pour faire vivre l'esprit de la médiation, véritable parcours d'humanisation qui donne toute sa place au dialogue.

Nicole BROUST

Responsable de la Commission Médiation de FEMME AVENIR

FEMME AVENIR proposera prochainement un cycle de formations

Pour toute information contacter :

fa.commission@free.fr